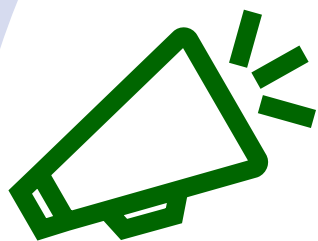


Election des membres des Conseils d'Administration des CMCAS**



Votez !

Pour voter, rendez-vous sur

<https://cmcas.vote.voxaly.com>
ou flashez ce QR Code



**Du jeudi 13 novembre (8h*)
au mercredi 19 novembre (9h*) 2025**

L'élection est inscrite dans le
statut national des IEG. Elle a lieu
tous les 4 ans.



18 ou 24 membres sont élus au Conseil
d'Administration des 66 CMCAS

Les électeurs*** sont
les salariés statutaires
et les retraités affiliés à
chaque CMCAS



Astuce

Pour être prêt le
jour J, à réception,
je **photographie**
mes identifiants
de vote et je les
conserve sur mon
smartphone ou
sur ma tablette.

Simple et rapide !

Votez par voie électronique

Actifs et retraités, tout le monde peut voter depuis
son ordinateur, son smartphone ou sa tablette.



Retraités

Le vote électronique est à privilégier..

Cependant vous avez la possibilité de voter par
correspondance. La clôture du vote par correspondance
est fixée le 6 novembre 2025 à 12 heures. Le cachet de
la poste doit être daté du 31 octobre 2025 au plus tard

*Heure de France hexagonale

**Caisse Mutuelle Complémentaire et d'Action Sociale

*** listes des électeurs accessibles du 9 au 12 septembre 2025 sur :
<https://cmcas.vote.voxaly.com/communication/index.htm>